

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AIX EN PROVENCE - 1301 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 16/09/2025 - 16864 - 2006 B 01471 - 491 364 923 - A.G.M.

Copie Conforme
Le représentant légal

AGM
Comptes annuels
au 31 décembre 2024

Désignation de l'entreprise SASU AGM Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise 105 BLD FELIX TURI 13730 SAINT VICTORET
Numéro SIRET * 4 9 1 3 6 4 9 2 3 0 0 0 1 2 Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 12

					Exercice N clos le [3 1 1 2 2 0 2 4]		Exercice N-1 clos le [3 1 1 2 2 0 2 3]			
ACTIF			Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012					
		Autres *	014	2 228	016	2 228				
	Immobilisations corporelles *		028	25 426	030	20 019	5 408		3 125	
	Immobilisations financières * (1)		040	1 062	042		1 062		902	
	Total I (5)		044	28 716	048	22 247	6 470		4 027	
	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	85 746	052		85 746		94 486
Marchandises *		060		062						
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
Créances (2)		Clients et comptes rattachés*	068	11 733	070		11 733		13 300	
		Autres * (3)	072	9 851	074		9 851		31 514	
Valeurs mobilières de placement		080		082						
Disponibilités		084		086				4 167		
Charges constatées d'avance *		092		094						
Total II		096	107 330	098		107 330		143 467		
Total général (I+II)		110	136 046	112	22 247	113 800		147 494		
PASSIF					Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		8 000		8 000		
	Ecart de réévaluation			124						
	Réserve légale			126		800		800		
	Réserves réglementées*			130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)			131		21 096		20 335		
	Report à nouveau			134						
	Résultat de l'exercice			136		3 734		24 238		
	Subventions d'investissement			137						
	Provisions réglementées			140						
	Total I			142		33 630		53 374		
	Provisions pour risques et charges			154						
	Total II			154						
	DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		24 871		22 271	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164							
Fournisseurs et comptes rattachés			166		12 772		22 415			
Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)			169	26 661	40 689		49 435			
Comptes courants d'associés			173							
Autres dettes			175		1 838					
Produits constatés d'avance			174							
Total III			176		80 170		94 120			
Total général (I + II + III)			180		113 800		147 494			
RENVIS		(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	3 801		
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2025

Désignation de l'entreprise SASU AGM

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le

Exercice N-1 clos le

		13 1 1 2 2 0 2 4							13 1 1 2 2 0 2 3						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209						210						
	Production vendue	biens	215						214						
		services *	217						218	497 081		653 295			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222	(14 832)		(129 988)			
	Production immobilisée *								224						
	Subventions d'exploitation reçues								226	6 000		4 100			
	Autres produits								230	8		858			
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)								232	488 258		528 265			
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)								234	77 257		77 600			
	Variation de stock (marchandises) *								236						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)								238	80 685		63 226			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *								240	(6 092)		(3 013)			
	Autres charges externes * :	dont crédit bail : mobilier	15 214	- immobilier					242	212 199		262 762			
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	1 603					244	1 768		1 217			
	Rémunérations du personnel *								250	78 778		66 805			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)								252	33 273		27 060			
	Dotations aux amortissements *	dont amortissement du fonds de commerce	255						254	1 358		483			
	Dotations aux provisions								256						
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259						262	3 016		185			
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260												
Total des charges d'exploitation (II)									264	482 242		496 325			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)									270	6 015		31 940			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers								280						
	Produits exceptionnels								290						
	Charges financières								294	618		1 453			
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347						300	135		717			
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348												
	Impôts sur les bénéfices *								306	1 529		5 532			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)									310	3 734		24 238			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2							312	3 734	314				
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *								316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles								318	4 796					
	Provisions non déductibles *								322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)								324	1 529					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés	247							330	135					
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option								251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								999						
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997				
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44. series)	986													
	Zone franche urbaine (44 octies A)		987												
	Jeune entreprise innovante (44. series A)		989												
	Divers, dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345													
	Investissements et souscriptions outre-mer		344												
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G														
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS									352	10 194	354				
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)								356						
	Déficits antérieurs reportables : *										360				
	Dont imputés sur le résultat :														
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS									370	10 194	372				

Désignation de l'entreprise : SASU AGM

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	2 228	412		414		416	2 228	2 228
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	5 311	442		444		446	5 311	5 311
	Installations générales agencements divers	450	1 870	452		454		456	1 870	1 870
	Matériel de transport	460	11 823	462	2 700	464		466	14 523	14 523
	Autres immobilisations corporelles	470	2 781	472	941	474		476	3 722	3 722
Immobilisations financières		480	902	482	160	484		486	1 062	1 062
TOTAL		490	24 916	492	3 801	494		496	28 716	28 716
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500	2 228	502		504		506	2 228	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	4 907	532	150	534		536	5 057	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	142	542	187	544		546	329	
	Matériel de transport	550	11 823	552	485	554		556	12 308	
	Autres immobilisations corporelles	560	1 788	562	536	564		566	2 324	
TOTAL		570	20 889	572	1 358	574		576	22 247	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations		590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SASU AGM

Néant ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés			983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	
Déficits reportables			984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis	
Déficits de l'exercice			860	
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)			870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	78 874
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	47 413
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

*Copie Conforme
Le représentant*

A.G.M.
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 8.000 euros
Siège social : 105 boulevard Félix Turi
13730 SAINT VICTORET

R.C.S. AIX EN PROVENCE B 491 364 923

I – DECISION D'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'ASSOCIE UNIQUE AU 30 JUIN 2025 POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2024

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice s'élevant à 3.734 euros au poste « Autres réserves ».

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé les dividendes mis en distribution par la société au cours des trois derniers exercices :

<i>Exercices clos le</i>	<i>Dividendes bruts distribués Eligibles à l'abattement</i>
31/12/2023	23.478 euros
31/12/2022	32.005 euros
31/12/2021	29.964 euros

II – CETTE RESOLUTION A ETE ADOPTEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE AU 30 JUIN 2025

Le Président

